Un bain sut de nouveau prescrit. Nourriture légère; peu de hoisson.

Je sis, le troisième jour, la même tentative que la veille sans obtenir de meilleur résultat. La sensibilité de la muqueuse uréthrale était très-vive et le malade redoutait extrêmement le traitement par dilatation, fait en 1867.

J'eus alors la pensée de mettre en pratique une idée que j'avais eue depuis longtemps ; je songeai à créer avec une colonne d'eau un moyen nouveau de dilatation.

L'appareil dont je donne la description plus loin fut établi au-dessus du lit du malade et, le 17 septembre, j'en fis la première application. La pression aqueuse, maintenue pendant quatre à cinq minutes, je pus à mon grand étonnement, franchir avec la bougie nº.1 de la filière les deux rétrécissements: le premier fut traversé avec facilité; le deuxième, avec plus de peine et avec cette circonstance que la bougie-était retenue par le canal, comme elle l'avait été précédemment dans l'essai du passage du premier obstacle. Enfin l'instrument arriva très-bien dans la vessie et quelques gouttes d'urine apparurent.

Cependant, pour ne point fatiguer le canal, je remplaçai la bougie nº 1 par la bougie filiforme, qui ayant passé avec la plus grande facilité, permit à l'urine, additionnée de l'eau de l'appareil, de s'écouler peu à peu. (Bain de siège ; émulsion d'amandes ; régime léger.)

Le 18 septembre, application de la pression; passage facile des deux rétrécissements avec la bougie n° 1, qui est laissée à demeure pendant deux heures. Le soir, à la contre-visite, nouvelle application de pression; la bougie n° 1 est gardée encore pendant deux heures. Le malade urine sans bougie avec un peu plus de facilité. (Même prescription.)

Le 19 septembre, après l'application de la pression, la bougie no 3 (1 milimètre de diamètre) passe les rétrécissements. Le malade applique lui-même la pression en dehors de la visite et se sonde lui-même.

Le 20 septembre, nº 5 (1 milimètre 2/3).